



# Lac-Tremblant-Nord

## Mot de la mairesse: Printemps 2021

***Pour vous ce printemps :***

***Informations générales***

***Accès aux lac Tremblant &  
Bibite***

***Accès activités Ville de Mont-  
Tremblant***

***Internet***

***Passes Parc national du Mont-  
Tremblant***

***Police municipale***

***Remise à essence (lac Bibite)***

***Sentiers pédestres LTN***

***Environnement***

***Augmentation de nos aires  
protégées***

***Bandes de protection  
riveraines***

***Collecte des matières  
résiduelles***

***Projet LAction***

***Systèmes de traitement des  
eaux usées***

***Résultats du sondage***

Bonjour à tous et à toutes,

Certains d'entre vous ont peut-être déjà traversé le lac pour ouvrir leur chalet, alors que d'autres ont peut-être passé l'hiver dans leur maison au bord du lac ou ailleurs. Le printemps est arrivé tôt cette année et, malgré la pandémie en cours, j'espère vous retrouver en bonne santé.

En ce qui concerne les événements communautaires et les réunions publiques, la prochaine saison estivale reste incertaine. Pour le moment, les directives gouvernementales nous obligent à continuer de tenir nos réunions du conseil à distance. Nous avons choisi jusqu'ici de les organiser sur une plateforme web, ce qui a permis aux citoyens d'y participer en temps réel. Cela a conduit plusieurs d'entre vous, que nous ne voyons pas habituellement, à y assister, et nous sommes heureux d'avoir pu compter sur une bonne participation citoyenne, en particulier pendant les longs mois d'hiver. En ce qui concerne la tenue de la régata annuelle et du BBQ, aucune décision n'a encore été prise, car nous observerons comment les choses évolueront dans les semaines à venir.

Je tiens à prendre le temps de remercier tous ceux et celles qui ont participé à notre récent sondage. Nous avons eu une participation citoyenne élevée (71 %) (vous trouverez les résultats du sondage à la fin du présent message) et nous apprécions énormément les agréables mots de soutien que nous avons reçus de la part de beaucoup d'entre vous.

Comme vous le savez, nous avons finalisé cet hiver la refonte de nos règlements d'urbanisme. Nous avons reçu certaines questions de la part de citoyens demandant pourquoi nous avons tenu ce processus de refonte en contexte de pandémie. Pour vous rappeler un peu le contexte, nous avons commencé la refonte en 2019 avec l'objectif d'appliquer les changements réglementaires en janvier 2020. Compte tenu de la quantité de travail à effectuer

## Mot de la mairesse: Printemps 2021

et de l'absence d'un inspecteur durant cette période, nous avons décidé de reporter le processus de refonte, ce qui s'est avéré être une bonne décision en raison du contexte de la pandémie. Cela dit, les changements que nous apportons à nos règlements sont importants, ils ont un impact sur l'analyse des dossiers et sur l'émission des permis, et nous étions d'avis que l'on ne pouvait attendre davantage avant de les instaurer.

De plus, avec le gel des permis en raison du long processus administratif et bureaucratique (qui échappe à notre contrôle), il était devenu essentiel que ce processus se déroule durant l'hiver afin de minimiser l'impact, autant que possible, sur les citoyens. La grande majorité des réactions des citoyens concernant le processus de refonte ont été positives, mais j'ai été surprise de certains commentaires concernant le manque de résumés d'informations à ce sujet. Tant lors de la présentation des changements aux règlements au moment de la consultation publique en décembre dernier que lors de la convocation publique résumant les changements apportés, nous avons tenté de présenter les informations dans un langage facile à comprendre (présentation Powerpoint et sommaire des changements dans un document WORD), afin de mettre en évidence les changements majeurs effectués et leurs impacts potentiels sur les citoyens. Si vous avez toujours des questions sur les changements apportés aux différents règlements, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.

À ce stade-ci, voici la **prochaine étape**: approbation finale de la MRC le 20 mai 2021, date à laquelle nous pourrions aller de l'avant avec le traitement des dossiers.

Par ailleurs, en ce qui concerne le service d'urbanisme, Nicolas Therrien, qui travaille avec nous depuis quelques années, est désormais notre Préposé à l'urbanisme et aux communications. Nicolas était partie intégrante de notre processus de changements aux règlements et il sera en mesure de traiter la plupart des nombreuses questions adressées au service d'urbanisme. L'objectif principal de cette affectation demeure de libérer du temps précieux pour notre inspectrice, Marie-Lise Langevin, afin qu'elle puisse se concentrer sur l'analyse des dossiers d'urbanisme et l'émission des permis. À cet effet, c'est elle qui est à la tête de notre département d'urbanisme.

Finalement, veuillez noter qu'en raison de la COVID-19, nos bureaux demeurent officiellement fermés. Bien que notre personnel soit disponible sur rendez-vous, nous essayons de maintenir nos communications avec les citoyens soit virtuellement, ou par téléphone ou par courriel. Cependant, si une rencontre en personne avec un membre de notre personnel s'avère nécessaire, veuillez SVP contacter directement la personne en question.

En terminant, veuillez noter que l'adresse courriel [mairie@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:mairie@lac-tremblant-nord.qc.ca) ne sera bientôt plus en service, celle-ci ayant quelque peu porté à confusion, car beaucoup d'entre vous, pensant me joindre, s'adressaient en réalité à une adresse courriel administrative. Désormais, voici comment vous pouvez rejoindre l'administration de la municipalité:

- Pour des **informations générales** (ou pour rejoindre Josée Roy): [info@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:info@lac-tremblant-nord.qc.ca)
- Pour joindre l'**inspectrice**, Marie-Lise Langevin: [inspecteur@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:inspecteur@lac-tremblant-nord.qc.ca)
- Pour joindre Nicolas Therrien: [ntherrien@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:ntherrien@lac-tremblant-nord.qc.ca)
- Pour joindre la **directrice générale**, Stephanie Carriere: [directiongenerale@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:directiongenerale@lac-tremblant-nord.qc.ca)

# Mot de la mairesse: Printemps 2021

Pour me joindre ou pour joindre vos conseillers :

- Pour joindre la **maïresse**, Kim Meyer: [maire@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:maire@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  
- Pour joindre vos **conseillers** :
  - Siège #1 Peter Richardson: [prichardson@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:prichardson@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  - Siège #2 Eric Lessard: [ellessard@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:ellessard@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  - Siège #3 Christian de Varennes: [cdevarennes@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:cdevarennes@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  - Siège #4 Jean Cloutier: [jcloutier@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:jcloutier@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  - Siège #5 Barbara Burgstaller-McDonald: [bmcDonald@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:bmcDonald@lac-tremblant-nord.qc.ca)
  - Siège #6 Philippe Couture: [pcouture@lac-tremblant-nord.qc.ca](mailto:pcouture@lac-tremblant-nord.qc.ca)

Comme toujours, nous restons disponibles pour répondre à toutes vos questions et préoccupations, que ce soit lors de réunions, ou autrement, par téléphone ou par courriel.

***Kim Meyer et votre conseil***

----

## **Informations générales**

### **Accès au lac Tremblant**

Ceci est un rappel, spécifiquement pour les nouveaux résidents de Lac-Tremblant-Nord, que la marina de PLTN est une entité privée, distincte de la municipalité. Toutes les questions concernant l'accès à la marina doivent être adressées à PLTN à l'adresse courriel suivante : [secretaire@preservationltn.ca](mailto:secretaire@preservationltn.ca) .

Grâce à un accord entre PLTN et la municipalité, les citoyens de Lac-Tremblant-Nord qui n'ont pas d'accès au lac sont autorisés à mettre leur bateau à l'eau, tous les jours, pendant les mois d'été. Cependant, le bateau en question doit être lavé, il doit appartenir au citoyen de la municipalité, et doit être retiré du lac à la fin de la journée. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fois par été que l'on peut mettre un bateau à l'eau.

### **Accès au lac Bibite**

Comme pour l'accès au lac Tremblant, l'accès au lac Bibite est géré par PLTN, même si la marina de ce lac appartient à la municipalité. Les questions concernant l'accès municipal à la marina doivent être adressées à PLTN à l'adresse suivante : [secretaire@preservationltn.ca](mailto:secretaire@preservationltn.ca) .

Veuillez noter que la baignade est interdite aux deux marinas.

### **Accès aux activités de la Ville de Mont-Tremblant**

Saviez-vous qu'étant donné que notre municipalité fait partie de l'Agglomération, Lac-Tremblant-Nord a accès à certaines activités de la Ville de Mont-Tremblant grâce à la Carte Accès Mont-Tremblant (qui remplace la Carte Vivre)?

# Mot de la mairesse: Printemps 2021

Ces activités incluent notamment:

- Bibliothèques: du Couvent (village) et Samuel-Ouimet (St-Jovite);
- Plage du lac Mercier;
- Domaine Saint-Bernard (sentiers et plage);
- Réseau de ski de fond du Mont Tremblant;
- Rabais pour les spectacles dans l'église du village;
- Certains services à l'aréna et au centre aquatique.

## Internet

Le lundi 5 mai, une conférence de presse a eu lieu pour annoncer que le gouvernement fédéral octroyait 48,9 millions de dollars pour l'accès à internet haute vitesse dans les régions rurales des Laurentides. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà promises par les gouvernements provinciaux et représente une contribution plus élevée que prévue, et avec cette somme, vient notamment l'engagement de terminer le projet d'ici septembre 2022. Dans notre MRC, Cogeco est le détenteur du contrat pour installer internet haute vitesse et une collaboration avec Bell et Hydro-Québec est mise en place pour obtenir les autorisations nécessaires. Je vous tiendrai au courant de l'échéancier de ce projet dirigé par la MRC et de ce que cela signifie spécifiquement pour chacun d'entre vous.

Pour ceux d'entre vous qui habitez sur ou près du lac Bibite, nous communiquons régulièrement avec Bell au sujet du projet de fibre optique qui se poursuit depuis de nombreuses années. Ce projet a connu sa part de défis, notamment le fait que Bell a changé la zone de couverture proposée. Cependant, la semaine dernière, nous avons eu la confirmation que la fibre optique sera bientôt disponible pour l'allée de la Fleur-de-Lys. Au fur et à mesure que nous obtiendrons de plus amples informations, nous les communiquerons directement aux citoyens concernés.

## Passes pour le Parc national du Mont-Tremblant

En tant que citoyen de Lac-Tremblant-Nord, une demande peut être formulée, par l'entremise de la municipalité, pour recevoir gratuitement un laissez-passer de randonnée dans le Parc national du Mont-Tremblant.

Si vous êtes intéressé, veuillez SVP suivre le lien ci-dessous, remplissez le formulaire et Josée vous informera lors de l'arrivée de votre passe : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/loisirs/>

## Police municipale

Comme plusieurs d'entre vous qui suivent l'actualité locale le savent déjà, l'Agglomération (Ville de Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord) a fait la demande, en décembre 2019, auprès de la ministre de la Sécurité publique, d'abolir la police municipale locale et de transférer ce service à la Sûreté du Québec (SQ). À cet effet, en février 2021, une réponse positive à notre demande a été fournie et le processus d'intégration à la SQ est bien engagé. Selon ma compréhension de la situation actuelle, nous verrons le basculement officiel vers la SQ se produire au moins de juin 2021.

## Mot de la mairesse: Printemps 2021

Veillez noter que les policiers et le personnel de soutien admissibles se sont tous vu garantir un poste à la SQ, y compris les agents temporaires. Le poste de police restera à son emplacement actuel, à Mont-Tremblant, mais nos coûts seront considérablement réduits. Les services que nous recevons actuellement de la police municipale seront maintenus, et j'espère qu'il y aura une présence accrue sur le lac Tremblant, ainsi que dans nos régions plus éloignées (Tranquillité, lac Bibite, etc.). À ce sujet et pour discuter de nos préoccupations spécifiques, je rencontrerai l'agent de liaison désigné.

### [Remise à essence au Lac Bibite](#)

Au cours de l'hiver, la remise à essence au lac Bibite, un projet conjoint de la municipalité avec PLTN, a été approuvée par la municipalité. Le projet a été mené par divers citoyens ainsi que PLTN et celui-ci sera financé par la municipalité. Une fois construits, les casiers à l'intérieur de la remise seront disponibles pour location via PLTN. Pour ce projet, nous offrons un merci spécial à M. Paul McDonald, qui a non seulement consacré beaucoup de temps aux plans et aux demandes de permis, mais qui a également fait don d'une grande partie du matériel afin de réduire les coûts. PLTN annoncera plus de détails concernant les jours de construction (recherche de bénévoles), ainsi que la date à laquelle la location de casier sera disponible.

### [Sentiers pédestres de Lac-Tremblant-Nord](#)

Au fil des ans, de nombreux sentiers ont été aménagés, principalement par quelques bénévoles dévoués, sur notre territoire. Beaucoup de ces sentiers se trouvent près du nord du lac, tandis que le sentier du Centenaire, près du lac Bibite, semble créer quelques défis pour les citoyens vivant à proximité. Au fil des années, nous avons déplacé le début de ce sentier, rayé celui-ci des cartes officielles des sentiers et nous tentons actuellement de remédier aux problèmes de stationnement qui s'y rattachent. À cet effet, notre règlement sur le stationnement a été modifié et d'autres panneaux apparaîtront dans les semaines à venir, indiquant où les gens peuvent et ne peuvent pas se stationner. Désormais, des amendes pourront être émises pour les infractions concernant le stationnement, en raison de la mise à jour de notre règlement.

Nous comptons sur les citoyens qui résident à proximité pour nous tenir informés des problèmes qui pourraient survenir. Veuillez SVP noter que s'il y a un véhicule stationné sur votre propriété privée, vous pouvez, à tout moment, contacter la police pour le faire retirer.

En ce qui concerne le sentier de la Montagne Verte (qui commence sur le chemin du Lac Baptiste à Labelle, mais qui se trouve principalement dans notre municipalité), il y a de nombreux problèmes de stationnement aux alentours de ce sentier. Au cours de l'hiver, la municipalité de Labelle a affiché des panneaux interdisant le stationnement tout le long de la route qui lui appartient, ne laissant que le petit stationnement au début du sentier accessible pour stationner sa voiture. À cet effet, Labelle envisage de construire un stationnement plus approprié et travaille avec le MFFP pour obtenir les autorisations nécessaires, mais pour le moment, nous n'avons pas de calendrier précis.

Comme pour le sentier du Centenaire, les citoyens peuvent voir et entendre ce qui s'y passe, alors SVP, tenez-nous au courant de tout problème dont vous êtes témoin ou de toute préoccupation que vous pourriez avoir à ce sujet.

# Mot de la mairesse: Printemps 2021

## Environnement

### Augmentation de nos aires protégées

Plusieurs d'entre nous ont choisi de s'établir à Lac-Tremblant-Nord en raison de la beauté naturelle qu'on y trouve. Que vous soyez à Tranquillité, au lac Bibite, sur ou près du lac Tremblant, les grands terrains, la forêt et les terres à l'état naturel sont ce qui rend Lac-Tremblant-Nord unique.

Toujours ouvert aux occasions de protection de nos terres, votre conseil a eu la chance d'avoir deux opportunités importantes à cet effet.

La première opportunité concerne le nord du lac Tremblant, aussi connu sous le nom de Baie des Ours. Un projet de développement y est prévu depuis des années, mais il y a de cela 3 ans, un projet de lotissement de 11 lots résidentiels a été approuvé. Lors de la subdivision des terrains par les propriétaires, un pourcentage doit être remis à la municipalité, soit sous forme d'argent ou de terrain. À cet effet, nous avons négocié le don d'un terrain à la municipalité, à titre de terrain de conservation, ce qui nous a permis de protéger la partie supérieure et la plus montagneuse du développement. Nous espérons que cette donation permettra de continuer à préserver la beauté naturelle de cette zone du lac.

En ce qui a trait à la deuxième opportunité, un citoyen nous a approchés concernant le don d'une propriété connue sous le nom de l'Île Ronde, sur le lac Tremblant. Lors de la dernière réunion du conseil, nous avons approuvé une résolution acceptant ce don et le terrain en question sera préservé, car il a reçu la certification comme ayant une valeur écologique.

Enfin, nous aimerions vous rappeler la règle du parc du Mont-Tremblant qui stipule que les bateaux à moteur ne sont pas autorisés sur la rivière Cachée afin de protéger l'écosystème fragile.

### Bandes de protection riveraines

Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé à l'évaluation et à l'accumulation d'informations concernant nos bandes riveraines. Nous avons ainsi fait appel à nos étudiants d'été pour nous aider à informer les citoyens sur les meilleures pratiques à adopter pour préserver la santé des bandes riveraines. Nous demeurons disponibles pour travailler directement avec les citoyens qui aimeraient améliorer la santé de leurs rives, étant donné le rôle fondamental de celles-ci dans la conservation de la qualité de l'eau. Nous vous encourageons à prendre des initiatives en ce sens et à nous contacter si vous avez des questions spécifiques à cet effet.

### Collecte des matières résiduelles

Ceux et celles d'entre vous qui utilisent les poubelles à PLTN savent que l'été dernier, et pendant l'hiver, nous avons eu des problèmes car les poubelles débordaient. En raison de nombreux facteurs, dont la COVID-19, nous avons eu beaucoup plus de citoyens présents dans notre municipalité, en hiver comme en été. Même si l'été dernier, nous avons augmenté la fréquence de la collecte des ordures, nous avons également dû continuer à

## Mot de la mairesse: Printemps 2021

faire de même pendant l'hiver. Alors que la plupart des municipalités sont passées à la collecte mensuelle, nous avons dû faire ramasser les déchets et le recyclage une fois par semaine.

La municipalité étudie présentement différentes solutions, dont la possibilité d'augmenter le nombre de bacs, d'améliorer l'utilisation appropriée des bacs existants, de renforcer la surveillance, la sensibilisation, etc. Cela étant dit, sur ce sujet, il y a un effort collectif qui s'impose de la part de tous et toutes. À cet effet, voici quelques rappels:

1. Les matériaux de construction ne sont autorisés à aucun moment dans les poubelles, même s'ils sont placés dans de petits sacs à ordures.
2. Des conteneurs de compostage sont disponibles à la marina, alors que certains d'entre vous compostent déjà directement sur leur terrain. Aucun aliment ou article compostable, et ce en tout temps, n'est autorisé dans les poubelles.
3. Ceux qui reçoivent leurs livraisons dans de grandes boîtes sont encouragés à les apporter directement à l'écocentre. Comme ce serait le cas avec votre recyclage domestique, une fois que votre bac est plein, il est rempli, mais lorsque quelques personnes remplissent les bacs de recyclage avec des quantités massives, cela empêche d'autres citoyens de les utiliser.
4. Les bacs ont des ouvertures à l'avant et À L'ARRIÈRE du conteneur. À maintes reprises, des gens ont laissé des sacs à côté des bacs lorsque ceux-ci semblaient pleins, alors qu'il existait encore de la place à l'arrière. Veuillez SVP traiter le site de collecte des matières résiduelles comme s'il s'agissait de votre propriété.
5. Les caméras désormais pointées vers les bacs permettront une meilleure surveillance de ceux-ci. Les citoyens ne respectant pas les règlements pourraient recevoir des amendes.

Finalement, rappelons que les dates importantes pour la collecte des encombrants sont du **21 au 24 mai et du 3 au 6 septembre**. L'information à cet effet est également affichée sur notre site internet au lien suivant: <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/collecte-des-ordures/>

**Veillez noter SVP:** Ces longs week-ends de ramassage des encombrants sont destinés aux articles ménagers et NON aux matériaux de construction.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à contacter la municipalité.

### [Projet LAction](#)

Le lac Tremblant a été choisi, avec 4 autres lacs des Laurentides, comme bénéficiaire d'un financement provincial via l'Organisme des Bassins Versants (OBV-RPNS), un organisme environnemental, pour participer à une étude intégrée de notre lac. Notre inspectrice, Marie-Lise Langevin, et moi représenterons Lac-Tremblant-Nord au sein d'un comité, qui sera composé de représentants de PLTN, de LTA (Association Lac-Tremblant) et de la Ville de Mont-Tremblant, qui accompagneront tous OBV-RPNS au cours de ce processus. L'objectif est de nous aider à mieux comprendre certains des enjeux environnementaux et de cohabitation sur notre lac, ainsi qu'à nous faire connaître les mesures de protection qui peuvent être mises en œuvre pour protéger la qualité de l'eau, ce qui influencera notre planification future. Il s'agit d'un grand projet, financé par le gouvernement provincial, qui permet à Lac-Tremblant-Nord d'avoir accès à des spécialistes qui nous aideront à protéger notre eau pendant

## Mot de la mairesse: Printemps 2021

de nombreuses années. Je suis ravie que nous ayons été choisis et du fait que je pourrai y participer activement. J'espère également pouvoir exporter les connaissances que nous acquerrons de ce projet vers les autres lacs de notre territoire.

Plus d'informations suivront après notre première réunion qui est prévue pour la fin mai, et pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur ce projet, veuillez SVP consulter le lien ci-dessous pour prendre connaissance du communiqué de presse, ou naviguer sur le site internet d'OBV-RPNS pour obtenir plus d'informations sur cette organisation importante au sein de laquelle je siège en tant que vice-présidente du conseil d'administration.

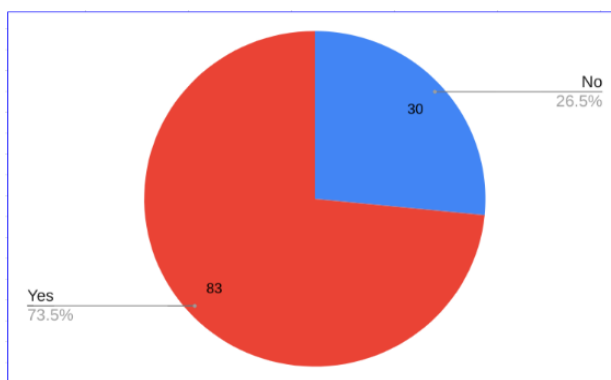
Lien : [https://www.rpns.ca/sites/www.rpns.ca/files/upload/communiqués/comm\\_presse\\_laction.pdf](https://www.rpns.ca/sites/www.rpns.ca/files/upload/communiqués/comm_presse_laction.pdf)

### Systèmes de traitement des eaux usées

Étant donné l'importance de la qualité de notre eau, une autre initiative concrète afin de protéger celle-ci sera de faire en sorte que les systèmes de traitement des eaux usées, sur les deux lacs, soient non polluants. De nombreuses nouvelles alternatives, ainsi que des programmes de financement, sont disponibles pour améliorer le traitement des eaux usées. Les citoyens spécifiquement concernés par cette initiative recevront prochainement une documentation spécifique concernant les mesures qui peuvent être prises, les nouveaux systèmes disponibles, etc.

### Résultats du sondage

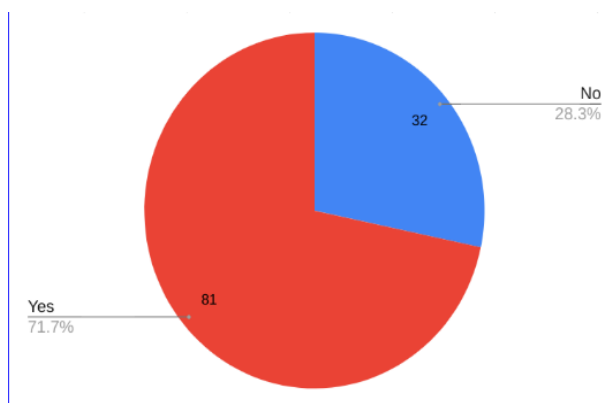
**Question 1)** Est-ce que Lac-Tremblant-Nord devrait se doter un règlement qui interdirait aux citoyens de nourrir les cerfs dans notre municipalité?



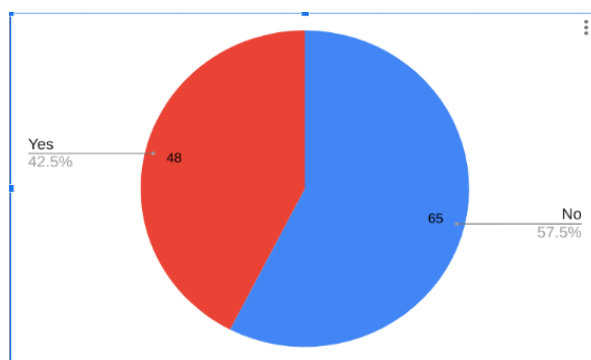


## Mot de la mairesse: Printemps 2021

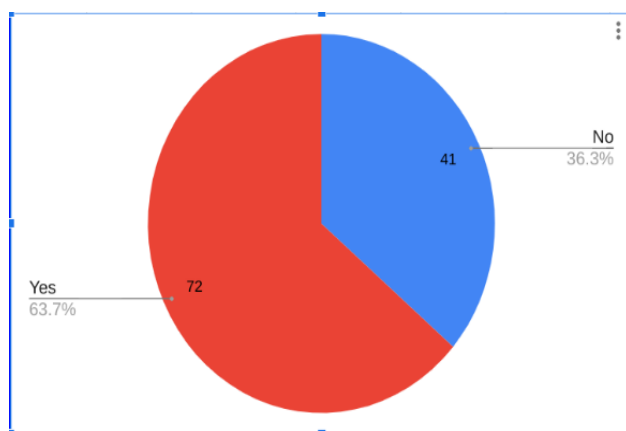
**Question 2)** Seriez-vous d'accord pour permettre l'aménagement d'un dortoir dans un garage détaché de la maison principale?



**Question 2a)** Si les dortoirs sont permis dans les garages détachés, est-ce que les citoyens pourraient également avoir la possibilité de construire une cabine à dormir sur leur terrain?

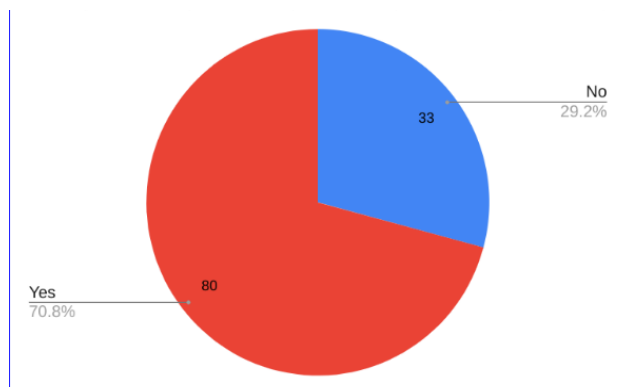


**Question 2b)** Si les dortoirs sont autorisés à utiliser l'eau courante, pensez-vous que la location illégale de ces bâtiments pourrait devenir un problème important au sein de notre municipalité?

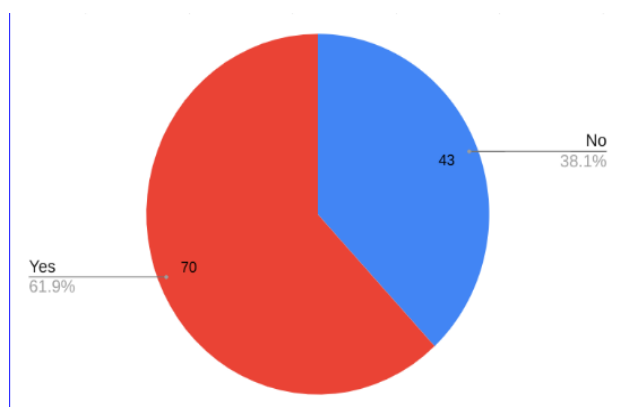


# Mot de la mairesse: Printemps 2021

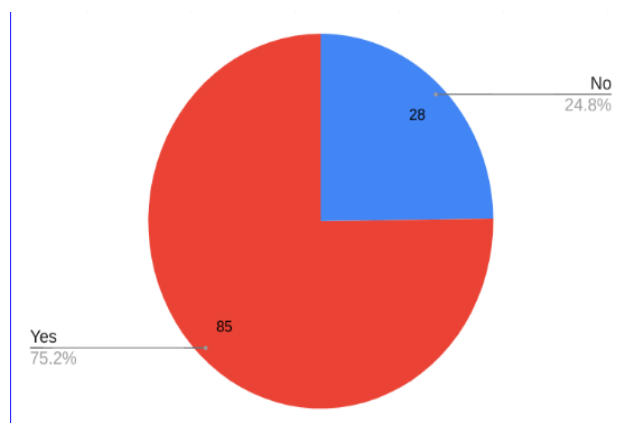
**Question 3)** Utilisez-vous actuellement une partie des sentiers du Centenaire et de la Montagne Verte ?



**Question 3a)** Seriez-vous d'accord pour que notre municipalité prenne en charge la gestion du sentier de la Montagne Verte, et ce, en utilisant, au besoin, le fonds des Parcs?



**Question 4)** Depuis le début de ce processus de changements aux règlements, trouvez-vous que vous avez reçu l'information nécessaire à cet effet?



## Mot de la mairesse: Printemps 2021

**Question 5)** Veuillez SVP indiquer votre niveau de satisfaction à l'égard du Conseil municipal.

